



**DÉCLARATION RELATIVE
AU TRAVAIL DES ENFANTS
ET AU TRAVAIL FORCÉ**

2025

INTRODUCTION

Bimbo Canada a préparé la présente **Déclaration des mesures prises pour les chaînes d'approvisionnement de 2025**, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, conformément à la **Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement**.

Le siège social canadien de la Boulangerie Canada Bread, Limitée (connue sous le nom commercial de « Bimbo Canada ») est situé à Etobicoke, en Ontario.

Bimbo Canada est une filiale de Grupo Bimbo SAB de C.V., connue mondialement sous le nom de « Grupo Bimbo ». Bimbo Canada emploie **4 000 personnes** et exerce ses activités partout pays, produisant plus de **1 000 produits répartis sur 18 marques**.

Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur Bimbo Canada.



LES DROITS DE LA PERSONNE COMME ÉLÉMENT CLÉ DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

Pour promouvoir le respect des droits de la personne de toutes les parties prenantes, nous avons adopté des engagements publics décrits dans notre Politique mondiale sur les droits de la personne, qui régit nos pratiques commerciales et nos attentes.



Bimbo Canada s'oppose fermement au travail forcé et au travail des enfants, conformément à la philosophie mondiale de Grupo Bimbo de bâtir une entreprise durable, hautement productive et profondément humaine. Dans le cadre de son engagement envers les droits de la personne, et conformément aux lois applicables, Bimbo Canada met en œuvre toutes les **politiques mondiales** pertinentes de **Grupo Bimbo** en matière de travail forcé, de travail des enfants et de droits de la personne.

Les collaborateurs occupant des postes dans les secteurs de chaîne d'approvisionnement et d'achats suivent une **formation obligatoire** sur le **Code de conduite des fournisseurs** et la **Politique globale en matière d'approvisionnement**. De plus, tous les collaborateurs doivent suivre chaque année une formation sur notre **Code d'éthique** et s'engager à le respecter.

Grupo Bimbo dispose d'un **comité mondial de gestion des risques** qui relève directement du conseil d'administration et se réunit deux fois par an afin d'identifier et d'examiner les risques de l'entreprise. Les risques liés à la **liberté d'association, au travail des enfants, au travail forcé, à la négociation collective et aux conditions de travail** sont suivis et communiqués dans le cadre du référentiel de la **Global Reporting Initiative (GRI)**.

Un processus de règlement des griefs est en place pour traiter les cas présumés de non-respect des politiques de Grupo Bimbo. Les collaborateurs ont accès à une ligne « **Parlez franchement** » confidentielle gérée par un tiers indépendant. Les parties prenantes externes peuvent également signaler une non-conformité potentielle en soumettant leurs préoccupations à sustainable.sourcing@grupobimbo.com.

Grupo Bimbo travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants dans toute sa chaîne de valeur. L'entreprise poursuit ses efforts en matière de diligence raisonnable afin de respecter les normes les plus strictes en matière de droits de la personne.



100 %
de blé canadien dans
produits préparés
Canada

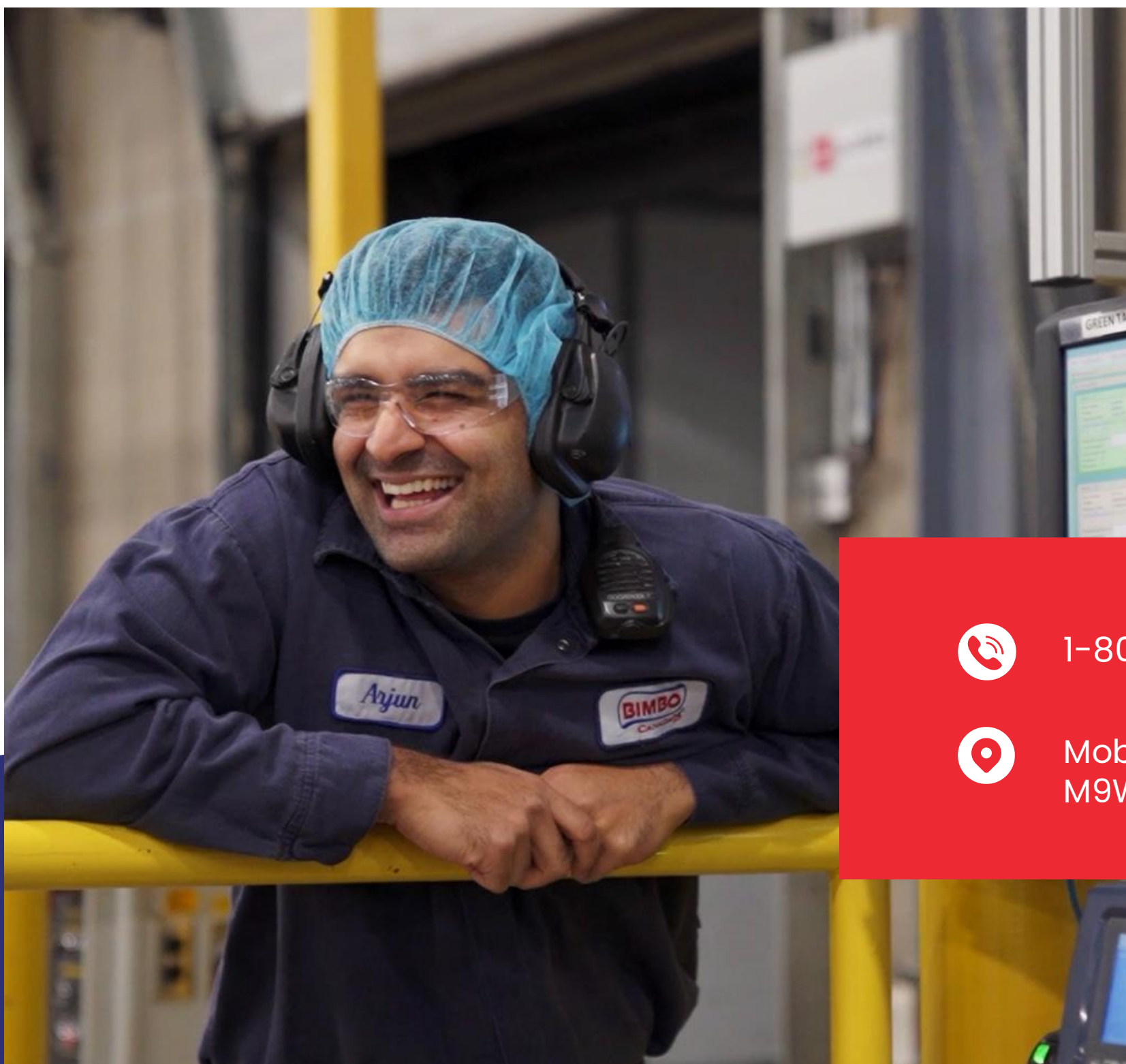
100 %
d'huile de palme durable
dans les produits préparés
au Canada



Politiques des droits la personne

- [Politique mondiale en matière d'approvisionnement](#)
- [Code d'éthique](#)
- [Code de conduite des fournisseurs](#)
- [Politique mondiale sur les droits de la personne](#)
- [Politique agricole mondiale](#)





Obtenez plus de **RENSEIGNEMENTS**



1-800-465-5515



BimboCanadaCommunications@grupobimbo.com



Mobilisation des consommateurs, 2, boul. International, Etobicoke (ON)
M9W 1A2

